

Matignon va désormais espionner nos recherches sur le Web et les réseaux sociaux

écrit par Jules Ferry | 31 octobre 2024





Le Service d'information du gouvernement (SIG) vient de lancer un nouvel appel d'offres destiné à l'écoute sociale sur Internet.

Avec deux nouveaux lots : scruter les requêtes en ligne des Français et identifier les signaux faibles.

Derrière ce terme se cachent en réalité les plans du gouvernement pour étendre ces moyens de surveillance des activités des Français sur le net.

Malgré [l'annulation du projet de loi Justice en novembre 2023](#) qui aurait permis à [la police d'espionner à distance les smartphones des Français](#), le nouveau gouvernement Barnier entend bien poursuivre ses efforts en matière de surveillance.

Le Service d'information du gouvernement (SIG), une entité placée sous l'autorité du Premier ministre, cherche à étendre la surveillance des activités des Français sur le web.

Un nouvel appel d'offres pour surveiller les Français en ligne

Plus concrètement, le SIG vient de publier un nouvel appel d'offres pour **renouveler le contrat d'écoute des réseaux sociaux** (également appelé social listening). **Et nouveauté en 2025, ce contrat concernera également l'analyse des recherches en ligne** sur les moteurs comme Google et des signaux faibles (soit les appels à se rassembler débutés sur les réseaux sociaux). Au total, le SIG propose cinq lots pour un montant total de 1,26 million d'euros par an hors taxes, soit **une enveloppe de 5,05 millions sur quatre ans.**

L'idée avec ces contrats d'écoute est la suivante : mieux cerner les attentes et les mécontentements de la société, les sujets qui l'animent, et comprendre la perception de l'action publique. Dans les faits, que comprennent ces cinq lots mis en jeu par le SIG ?

Mesurer l'impact des contenus disponibles en ligne

Le premier est la part la plus importante du gâteau et concerne comme en 2021 *“la mesure d'impact en temps réel des contenus publics accessibles en ligne”*. Pour faire simple, la société qui remportera ce lot aura la charge **d'analyser la portée des vidéos, déclarations et toutes autres déclarations** diffusées par les médias, les groupes d'influence ou les citoyens lambdas sur le Web. Que ce soit sur YouTube, Instagram, Facebook, X, TikTok ou encore les forums de discussions comme Reddit par exemple.

D'après le SIG, ce protocole permet de **mieux comprendre la circulation de l'information** et *“la façon dont des utilisateurs s'interpellent”*, avec pour objectif de **“mieux définir le rôle et l'importance des acteurs d'une discussion ou d'identifier les communautés s'exprimant sur un sujet”**. Pour parvenir à cela, différentes données seront scrutées comme :

- le nombre de vues
- de commentaires
- de pouces
- de likes
- de retweets
- de mentions sur un sujet en particulier



En outre, les discussions publiques tenues en ligne sur Emmanuel Macron, Michel Barnier, des membres du gouvernement, des ministères ou des représentants de l'Etat (policiers, fonctionnaires, ambassadeurs, etc.) pourront être consultées (ici, on parle du lot 2).

Prévoir les crises grâce à l'IA



Le gros de nouveautés se concentre sur les lots 3 et 4. Ainsi, il s'agira avec le lot 3 de **détecter les signaux faibles**, soit **repérer les sujets/préoccupations/narratifs qui gagnent en visibilité et qui pourrait aboutir à des "événements critiques" comme la crise des gilets jaunes ou les récentes émeutes en Nouvelle-Calédonie par exemple. L'IA serait notamment utilisée ici pour "prédire ces événements".**

"La décision d'en faire un lot spécifique vient du constat que la détection de signaux faibles et leur qualification

nécessitent une expertise humaine et des outils qui requièrent un niveau de précision différent”, explique le SIG.

Scruter Google, YouTube et consorts à la recherche des tendances

Quant au lot 4, il concernera **l'analyse des recherches effectuées par les Français sur Google** et d'autres moteurs/plateformes disponibles sur la toile. L'idée est d'exploiter toutes les données publiques fournies par ces plateformes pour *“constater l'évolution d'un sujet et de les comparer à deux périodes distinctes”* ou encore *“d'étudier les mots clés les plus spontanément recherchés afin d'enrichir les stratégies de communication”*.

Si **cet appel d'offres a de sérieux airs de 1984 et de Big Brother**, le SIG veut se montrer rassurant en précisant que **les données analysées seront uniquement publiques**. *“Les données privées dans les groupes Facebook ou comptes Instagram privés ne sont pas accessibles via les outils et ne sont pas traitées”*, assure-t-il. Par ailleurs, **les prestataires qui seront retenus s'engageront à respecter le RGPD**.

Source : [L'Informé](#) via [Phonandroid.com](#)